

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00501

Numéro SIREN : 968 505 016

Nom ou dénomination : SOCIETE A. LEGROS CIE

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/039257

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/039257**
n°de gestion : **1968B00501**
n°SIREN : **968 505 016 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 28/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOCIETE A. LEGROS CIE - Société par actions simplifiée
2433 avenue de L'europe 69140 Rillieux-la-pape -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5327375

5327375

39 257

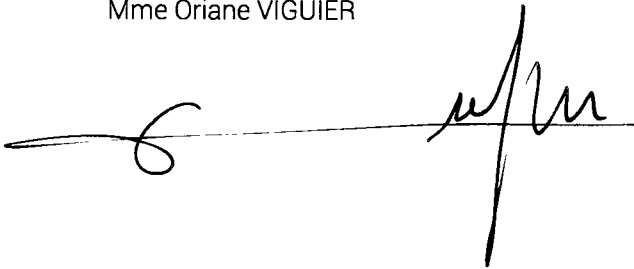
SOCIETE A. LEGROS & CIE
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 2 433 Avenue de l'Europe, 69140 RILLIEUX LA PAPE
968 505 016 RCS LYON

BILAN

(actif, passif, compte de résultat et annexes)

Exercice clos le 31 décembre 2018

Certifié conforme
Le Président
Mme Oriane VIGUIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'O' followed by 'VIGUIER', written over a horizontal line.

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (a déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	16 821	11 041	5 780	8 097	2 317	28.61
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	1 402 020	559 927	842 093	898 173	56 081	6.24
Installations techniques, matériel et outillage	292 752	239 437	53 315	96 406	43 091	44.70
Autres immobilisations corporelles	414 391	307 693	106 697	115 884	9 187	7.93
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	389		389	389		
Total II	2 126 373	1 118 098	1 008 274	1 118 950	110 675	9.89
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	20 584		20 584	21 929	1 345	6.13
En-cours de production de biens	65 600		65 600	47 600	18 000	37.82
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	1 298 532		1 298 532	939 708	358 824	38.18
Autres créances	131 711		131 711	127 749	3 961	3.10
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	13 598		13 598	13 598	0	0.00
Disponibilités	625 600		625 600	739 071	113 471	15.35
Charges constatées d'avance (3)	27 836		27 836	48 210	20 374	42.26
Total III	2 183 462		2 183 462	1 937 867	245 595	12.67
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 309 835	1 118 098	3 191 736	3 056 817	134 919	4.41

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2016	31/12/2015	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000)	300 000	300 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	30 000	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	792 103	736 992	55 110	7.48
	Report à nouveau	873 981	873 981		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	154 283	170 110	15 827	9.30
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	2 150 367	2 111 094	39 283	1.86	
AUTRES FOND PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	190 689	302 091	111 403	36.88
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	14 170	11 354	2 816	24.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458 810	284 204	174 606	61.44
	Dettes fiscales et sociales	367 691	327 071	40 621	12.42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	10 009	7 612	2 396	31.48	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		13 400	13 400	100.00
	Total IV	1 041 369	945 713	95 637	10.11
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		3 191 736	3 056 817	134 919	4.41

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

975 967

761 943



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2018 - 12			Exercice N°1 31/12/2017 - 12		Ecart N° / N°-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 958 109		3 958 109	3 580 469		377 640	10.55
Chiffre d'affaires NET	3 958 109		3 958 109	3 580 469		377 640	10.55
Production stockée			18 000	21 800		3 800	17.43
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			58 348	60 896		2 549	4.19
Autres produits			212	188		24	12.56
Total des Produits d'exploitation (I)			4 034 668	3 663 353		371 315	10.14
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			659 713	573 545		86 168	15.02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 345	4 252		2 907	68.37
Autres achats et charges externes *			1 449 999	1 255 103		194 896	15.53
Impôts, taxes et versements assimilés			46 725	45 748		977	2.14
Salaires et traitements			1 186 189	1 098 467		87 722	7.99
Charges sociales			399 126	366 575		32 551	8.88
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			150 922	150 779		143	0.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			262	1 567		1 305	83.29
Total des Charges d'exploitation (II)			3 894 280	3 496 036		398 244	11.39
I - Résultat d'exploitation (I-II)			140 388	167 318		26 930	16.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		231	231	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 133	6 960	1 173	16.85
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	8 133	7 191	942	13.10
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 221	10 412	191	1.84
Différences négatives de change		2	2	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	10 221	10 414	193	1.86
2. Résultat financier (V-VI)	2 098	3 223	1 135	35.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	138 300	164 094	25 794	15.72
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 521	2 429	1 092	44.98
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 000	12 633	5 367	42.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	21 521	15 062	6 459	42.88
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	390	6 168	5 778	93.68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	390	6 168	5 778	93.68
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	21 131	8 894	12 237	137.59
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 148	2 878	2 270	78.87
Total des produits (I+III+V+VII)	4 064 322	3 645 896	418 426	10.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 910 039	3 815 496	94 543	11.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	154 283	170 110	15 827	9.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

27 104 62 694

231



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles comptables et aux principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

- image fidèle
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives.

IMPLANTATION DANS LA ZFU (Zone Franche Urbaine) de RILLIEUX LA PAPE.

Transfert réalisé au 01/01/2009.

IMMOBILISATIONS :

Application du règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 et 2003-07 du 12/12/2003 ; du règlement CRC 2004-06.

Mesure de simplification pour les PME : option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

Pour l'amortissement des locaux neufs à compter du 31/12/2008, la durée d'amortissement est de 25 ans.

- Logiciels : linéaire sur 1 an
Pour les acquisitions à compter de 2017 : sur 4 ans
- Constructions : linéaire sur 25 ans
- Matériel : linéaire de 3 à 10 ans
- Agencement : linéaire de 5 à 8 ans
- Matériel de transport : linéaire sur 4 ans
- Mobilier/Matériel informatique : linéaire de 3 à 8 ans.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

OPERATIONS PARTIELLEMENT EXECUTEES A LA CLOTURE

Dégagement du chiffre d'affaires et du résultat appréciés selon la méthode de l'achèvement.

INDEMNITES RETRAITE :

L'entreprise cotise auprès de PRO-BTP pour les ouvriers.

En ce qui concerne les ETAM et les cadres, un contrat a été souscrit en 2013 auprès d'AG2R LA MONDIALE, situation du fonds au 31/12/2018 : 8 830.35 €.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 48 403 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE permettra de financer des efforts en matière d'investissement.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	16 586	235
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	1 402 020		
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	295 448		
Installations générales agencements aménagements divers	2 951		
Matériel de transport	333 515		29 062
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 329		10 949
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	2 085 263	40 011
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	389		
	TOTAL	389	
	TOTAL GENERAL	2 102 238	40 246

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			16 821	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui				1 402 020	
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 695	292 752	
Installations générales agencements aménagements divers				2 951	
Matériel de transport				362 578	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 416	48 862	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL		16 111	2 109 163	
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières				389	
	TOTAL			389	
	TOTAL GENERAL		16 111	2 126 373	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 489	2 552		11 041
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	503 847	56 081		559 927
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	199 041	43 091	2 695	239 437
Installations générales agencements aménagements divers	2 951			2 951
Matériel de transport	221 392	47 007		268 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 568	2 191	13 416	36 343
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	974 799	148 370	16 111	1 107 058
TOTAL GENERAL	983 288	150 922	16 111	1 118 098

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 552				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	56 081				
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	43 091				
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport	47 007				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 191				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	148 370				
TOTAL GENERAL	150 922				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

État des provisions



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	389	0	389
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 298 532	1 298 532	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	29 408	29 408	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	46 441	46 441	
Taxe sur la valeur ajoutée	40 844	40 844	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	15 018	15 018	
Charges constatées d'avance	27 836	27 836	
TOTAL	1 458 469	1 458 080	389
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	190 689	125 286	65 403	
Emprunts et dettes financières divers	218	218		
Fournisseurs et comptes rattachés	458 810	458 810		
Personnel et comptes rattachés	44 400	44 400		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 802	114 802		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	195 406	195 406		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	13 083	13 083		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	13 952	13 952		
Autres dettes	10 009	10 009		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 041 370	975 967	65 403	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 705			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	121 108			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	250.0000	1 200			1 200



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	247 084
Autres créances	6 127
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	7 484
Total	260 695



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 059
Dettes fiscales et sociales	68 553
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	103 612



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
STOCK TIMBRES	1 769		
STOCK SOGELINK	2 250		
STOCK VETEMENTS DE TRAVAIL	3 622		
STOCK CARBURANT	12 643		
LOYER D'AVANCE NATIXIS	5 166		
LOYER COPIEUR D'AVANCE	647		
AVANCE JYC INFO	1 130		
AVANCE PRO CONCEPT	432		
AVANCE APE CONSEIL	177		
Total	27 836		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		915 000
HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE SUR DROIT AU BAIL A CONSTRUCTION ENTRE SAS LEGROS ET SCI LISBOA	850 000	
NANTISSEMENT DE MATERIEL RELATIF A L'EMPRUNT SOUSCRIT AUPRES DE LA BANQUE POPULAIRE BFC	65 000	
Total (1)		915 000

Engagements reçus

CAUTION HYPOTHECAIRE DE LA SCI LISBOA		850 000
Total		850 000



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			307 540		307 540
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			203 870		203 870
- exercice			27 104		27 104
Total			230 974		230 974
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			31 648		31 648
- entre 1 et 5 ans			55 138		55 138
Total			86 786		86 786



SOCIETE A. LEGROS & CIE
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 2 433 Avenue de l'Europe, 69140 RILLIEUX LA PAPE
968 505 016 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 154 282,92 euros de la façon suivante :

- Aux 1 102 actions de préférence, un dividende d'un montant global de 115 000,00 euros,
- Le solde, au compte « autres réserves », soit la somme de 39 282,92 euros.

Le dividende représente un montant de 104,36 euros (montant arrondi) par action de préférence et sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 115 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution au profit des actions de préférence.

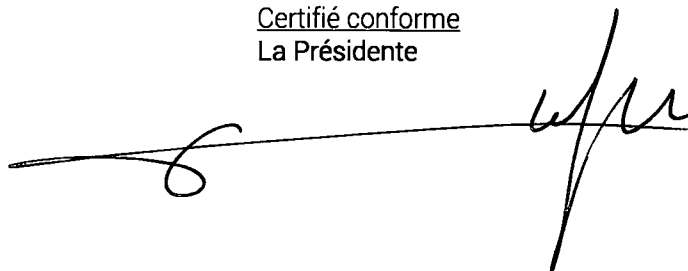
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Distribution		Abattement	
	Globale	Unitaire	Eligible	Non éligible
31/12/2015	75 420,00 € (aux actions de préférence)	68,43 €	/	75 420,00 €
31/12/2016	86 000,00 € (aux actions de préférence)	78,03 €	/	86 000,00 €
31/12/2017	115 000 € (aux actions de préférence)	104,36€	/	115 000 €

..... Voix pour
..... Voix contre
..... Abstention

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
La Présidente



CABINET ANCETTE & ASSOCIES

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



☎ 04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

SAS SOCIETE A.LEGROS & COMPAGNIE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

CABINET ANCETTE & ASSOCIES

**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



☐ 04 78 54 92 75

Fax 04 72 12 10 00

SAS SOCIETE A. LEGROS & CIE
Au capital de 300 000 euros
Siège social : 2433, Avenue de l'Europe
69140 RILLIEUX LA PAPE
968 505 016 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société SOCIETE A. LEGROS & CIE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE A. LEGROS & CIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Estimations comptables

L'établissement des comptes annuels n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent



provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

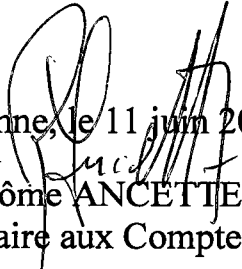
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne, le 11 juin 2019


Pierre-Jérôme ANCETTE
Commissaire aux Comptes